

PERSPECTIVES

revue trimestrielle d'éducation comparée

Une édition de *Perspectives* est également disponible dans les langues suivantes :

ANGLAIS

PROSPECTS

quarterly review of comparative education

ISSN: 0033-1538

ARABE

مِنْقَبَلَاتٍ

المجلة العربية للطفلة والمرأة المغاربة

ISSN: 0254-119-X

CHINOIS

教 育 展 望 国際比較教育季刊

ISSN: 0254-8682

ESPAGNOL

PERSPECTIVAS

revista trimestral de educación comparada

ISSN: 0304-3053

RUSSE

перспективы

оожеквартальный журнал о сравнительных исследованиях в области образования

ISSN: 0207-8953

NUMÉRO CENT ONZE

revue trimestrielle d'éducation comparée
Vol. XXIX, n° 3, septembre 1999

PERSPECTIVES

revue trimestrielle d'éducation comparée
Vol. XXIX, n° 3, septembre 1999

341

POSITIONS/CONTROVERSES

L'enseignement supérieur privé : thèmes et variations
dans une perspective comparative

Philip G. Altbach 345

DOSSIER : LA RECHERCHE EN ÉDUCATION

La recherche en éducation
Soledad Pérez
et Pierre R. Dasen 363

La recherche pédagogique en Inde
R. C. Mishra 373

Possibilités et contraintes de la recherche en éducation
et en développement humain en Afrique :
l'évaluation et l'éducation spéciale
Robert Serpell 387

La recherche éducationnelle en Amérique latine :
réflexions sur quelques exemples
Soledad Pérez
et Abdelfatih Akkari 407

La recherche éducationnelle en Europe
Armin Gretler 423

La recherche éducationnelle en France
Dominique Groux 441

Deux exemples de relations internationales
Michel Carton
et Orlando Mella 455

La recherche en sciences de l'éducation :
réflexions et tendances
Ferran Ferrer 459

TENDANCES/CAS

L'enseignement secondaire au Ghana à l'aube
du XXI^e siècle : profil, problèmes, perspectives
Hubert O. Quist 479

PROFILS D'ÉDUCATEURS

Françoise Dolto (1908-1988)
Eric Binet 505

Perspectives, vol. XXIX, n° 3, septembre 1999

Pour les prix et les conditions d'abonnement de *Perspectives*, se reporter au bulletin d'abonnement à la fin de ce numéro. Pour les différentes éditions linguistiques, adressez vos demandes d'abonnement :

- soit à l'agent de vente des publications de l'UNESCO dans votre pays (voir la liste des agents à la fin de ce numéro),
- soit à Jean De Lannoy, Avenue du Roi 202, 1190 Bruxelles, Belgique.

LA RECHERCHE EN ÉDUCATION

Soledad Pérez et Pierre R. Dasen

Introduction

Au cours des dernières décennies, les conceptions, théories et pratiques ont considérablement changé dans le domaine de la recherche en éducation. L'éducation ne se limite plus aux dimensions de l'instruction et devient, par conséquent, un phénomène social global qui concerne un grand nombre d'acteurs. Dans les pays développés comme dans les pays en développement, l'objectif général est de doter

Langue originale : français

Soledad Pérez (France)

Docteur en sciences de l'éducation, elle participe à l'enseignement de l'éducation comparée à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, en Suisse. Elle mène des recherches, et elle a publié plusieurs ouvrages et des articles traitant de l'éducation comparée et de la planification de l'éducation, notamment des problématiques suivantes : minorités linguistiques et éducation en Europe ; régionalisation de l'éducation en Europe et en Amérique latine ; travail, emploi et formation en Europe ; femmes et éducation, en Europe et ailleurs. Elle vient de publier un ouvrage intitulé *La mosaïque linguistique. Regards éducatifs sur les pays industrialisés*, chez l'Harmattan, à Paris.

Courrier électronique : Soledad.Perez@pse.unige.ch

Pierre R. Dasen (Suisse)

Pierre R. Dasen est professeur ordinaire en approches interculturelles de l'éducation à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève. Il a fait des études de psychologie génétique à Genève et a été assistant de J. Piaget. Il est titulaire d'un doctorat de l'Université nationale australienne de Canberra. Il a étudié le développement cognitif d'enfants aborigènes en Australie, inuit au Canada, baoulé en Côte d'Ivoire et kikuyu au Kenya. Ses intérêts portent actuellement sur le savoir quotidien, l'éducation informelle, les ethnothéories parentales, les systèmes numériques et l'orientation spatiale. Il dirige depuis quelques années une équipe d'enseignement et de recherche qui travaille sur les approches interculturelles de l'éducation. Ses enseignements portent sur l'anthropologie de l'éducation et sur la psychologie interculturelle comparative. Pierre R. Dasen est le coauteur ou le codéiteur de plusieurs ouvrages et manuels de psychologie interculturelle et d'éducation interculturelle. Courrier électronique : Pierre.Dasen@pse.unige.ch

les individus d'une éducation de base pour en faire des acteurs sociaux adaptés à un monde en changement. Le passage de l'école à la vie active et l'apprentissage permanent préoccupent tous les pays. Toutefois, il subsiste toujours un décalage entre le monde économique, en perpétuelle transformation, et des systèmes éducatifs relativement statiques et conservateurs, qui résistent aux innovations et qui s'adaptent difficilement aux mutations technologiques. Le clivage est encore plus important entre les pays riches et les pays pauvres, les uns investissant des moyens considérables qui leur permettront de s'adapter à ces changements, tandis que les autres font face à des difficultés financières croissantes dans le développement et dans la réforme de leurs systèmes éducatifs. Pour les acteurs de l'éducation, cette nécessaire adaptation exige une parfaite connaissance du fonctionnement toujours plus complexe des systèmes sociaux et éducatifs, que la recherche peut aider à fournir. La situation de la recherche en éducation varie donc en même temps que le contexte, selon les conditions socio-économiques, historiques, géographiques, politiques, éducatives et linguistiques, que ce soit au niveau international, au niveau national ou à l'échelle locale.

Examiner la situation de la recherche en sciences de l'éducation appelle quelques considérations. Notre propos n'est pas de discuter ici du concept des sciences de l'éducation d'un point de vue épistémologique. Il nous importe peu, par exemple, de débattre de la question de savoir si les sciences de l'éducation constituent un ensemble cohérent susceptible de représenter un champ autonome de l'activité scientifique. Pour nous, la diversité évidente des approches, des objets d'étude et des méthodologies est une grande richesse¹.

Notre objectif est de voir dans un certain nombre de cas particuliers, reflétant les réalités aussi bien au Nord qu'au Sud, ce qui se fait concrètement dans la recherche en sciences de l'éducation. Nous voudrions attirer l'attention sur l'abondance de celle-ci dans ces différents contextes, ainsi que sur les conditions, parfois difficiles, de sa production.

Origines de ce numéro spécial

Les textes réunis dans ce numéro spécial proviennent en grande partie de deux colloques organisés à l'Université de Fribourg, en Suisse, dans le cadre de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE). Celle-ci comporte une commission de relations internationales et, en particulier, de coopération avec des collègues de pays du Sud et de l'Est. Cette commission favorise les échanges entre des chercheurs de ces pays et des chercheurs suisses. En parallèle avec ces échanges, cette commission a organisé une journée d'études sur la recherche en éducation dans ces pays, en 1995, et un symposium dans le cadre du congrès annuel de la SSRE, en 1997. Les objectifs avaient été définis de la façon suivante :

- i. Attirer l'attention sur l'intérêt de la recherche dans les sciences sociales, en particulier dans les sciences de l'éducation, dans les pays du Sud et de l'Est. Il est vrai que ces recherches sont souvent peu connues ; ce sont souvent des travaux de diplômes ou de thèses, qui ne sont pas publiés. On a considéré qu'il était important de faire le point sur les domaines de recherche les plus courants dans ces pays.

2. Nous informer des conditions de travail de nos collègues chercheurs dans ces pays.

Toutes les interventions n'ont pas été publiées dans ce numéro sous la forme de textes ; nous reprenons dans cette introduction quelques extraits de l'intervention de Jean Tano, professeur de psychologie à l'Université d'A比djan, en Côte d'Ivoire, qui présente les conditions de la recherche en Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, nous avons sollicité, à la demande de la revue *Perspectives*, la rédaction de deux autres textes qui apporteront un reflet de la recherche européenne, et un texte de synthèse.

Les domaines de la recherche en sciences de l'éducation

En Inde, Mishra analyse l'enseignement primaire qui, pour le gouvernement, est une priorité. La situation éducative change radicalement d'une région à une autre. Parvenir à l'universalisation de l'éducation primaire dans un pays immense comme l'Inde n'est pas chose aisée, cela en raison de différents facteurs (travail des enfants, prostitution, traditions culturelles et religieuses). L'auteur fait remarquer que la collaboration entre chercheurs et pouvoirs publics est essentielle à l'évaluation des innovations pédagogiques.

Serpell, quant à lui, insiste sur les difficultés qui existent en Afrique entre les organismes donneurs et les chercheurs. Dans sa contribution, il adresse une sévère critique aux donateurs du Nord. Pour cet auteur, il est important de privilier les relations scientifiques entre les pays du Sud si l'on souhaite développer des études conjointement. Il signale la méconnaissance de certains chercheurs du Nord, qui sont envoyés dans les pays du Sud afin d'y appliquer leurs techniques, souvent inadaptées aux réalités du Sud.

Pérez et Alkarni se sont intéressés à l'Amérique latine. Parler de la recherche en Amérique latine est particulièrement complexe, car le continent latino-américain connaît des situations différentes d'un pays à un autre et, même, à l'intérieur d'un même État, d'une région à une autre. Il est pourtant intéressant, d'une part, de constater que certaines lignes directrices sont communes à plusieurs pays et de souligner, d'autre part, la richesse des recherches menées dans ces contextes latino-américains.

En Europe, Gretier observe, d'un point de vue historique, l'évolution de la recherche en éducation, et il rappelle que les années 60 ont représenté un tournant décisif de la recherche, en raison de l'intérêt de plus en plus pressant montré par les acteurs-décideurs à l'égard de l'éducation. Il examine la situation de la recherche universitaire et non universitaire dans les pays européens, les associations nationales, et le rôle des différentes organisations internationales.

Groux analyse la situation de la recherche en France et prend pour exemple la situation dans une île : la Réunion. Elle montre une localisation sélective de la recherche dans quelques départements et instituts. Comme Gretier, Groux constate l'importance des relations entre les pouvoirs publics et le monde de la recherche. Elle se pose la question suivante : comment concilier indépendance de la recherche et relations avec les pouvoirs publics ?

Les réseaux entre chercheurs du Nord et du Sud se développent. Carton nous décrit la situation de NORRAG, qui compte plus de 200 membres appartenant aux universités, agences, ONG et au secteur privé ; Mellé décrit un réseau d'Amérique Latine, REDUC.

Ferrer dresse un bilan des tendances de la recherche en établissant des différences entre les similitudes entre les différents articles, tout en proposant des perspectives à la recherche. Pour lui, la création de réseaux de collaboration entre les chercheurs est une nécessité entre les pays du Nord et/ou du Sud.

Dans la plupart des États, comme on le voit à travers certains exemples choisis, les acteurs-décideurs mettent l'accent sur l'efficacité et sur l'efficience de la recherche financée par les pouvoirs publics et les organismes de financement. Les dirigeants demandent que l'on procède à des évaluations afin de s'assurer que les sommes allouées à la recherche soient correctement utilisées en des temps de rigueur budgétaire, de réorientation de leur aide à la recherche, de rationalisation ou de réduction de la taille des organismes de recherche et d'accroissement de la productivité de la recherche.

Évaluation de la recherche

Tout d'abord, les universités elles-mêmes élaborent des systèmes d'auto-évaluation : par exemple, en Autriche, en Belgique et en Suisse, les universités jouent un rôle important dans les évaluations, car leurs personnels académiques y participent. Dans des pays comme le Japon, des directives gouvernementales encouragent les efforts d'auto-évaluation dans chaque université, alors que l'Italie a voté l'adoption d'un système de groupes d'évaluation dans chaque université et l'instauration d'un observatoire au niveau national. Ensuite, les agences privées et publiques, qui financent directement les projets et les équipes de recherche, élaborent des évaluations pour sélectionner les bénéficiaires de bourses et pour contrôler les résultats de leurs activités de recherche. Le Mexique révise le travail des chercheurs universitaires tous les trois ans afin de déterminer les promotions et les augmentations de salaires. De même, des pays comme la France se sont dotés d'organismes de recherche publics à caractère universitaire et ont établi des systèmes d'évaluation dans la gestion du personnel et des instituts (Groux, 1999). Dans plusieurs pays, des comités d'éthique ont été créés soit au niveau des facultés, soit au niveau universitaire, et proposent des recommandations aux chercheurs pour qu'ils mènent à bien leurs recherches.

L'OCDE (1998) relève que l'équilibre entre les critères quantitatifs (rapports de recherche, par exemple) et les critères qualitatifs (définis par les pairs) est toujours difficile à maintenir. Il est important de prendre en compte les résultats directs de la recherche (articles, découvertes, etc.), mais également ses résultats plus indirects, tels que la contribution au développement des techniques, l'amélioration de l'instrumentation et la diffusion des connaissances. Pour les universités, ces fonctions sont notamment l'enseignement et la formation, le transfert de connaissances à d'autres secteurs économiques et sociaux, les liens internationaux, et l'impact sur la culture nationale et internationale.

L'université, institution historique, mène depuis longtemps une mission inter-

nationale en ce sens que la recherche de la connaissance est une valeur universelle, et l'engagement de libre-échange des connaissances s'inscrit dans la tradition de l'université depuis sa création. Si les étudiants et le corps enseignant ont été marqués par cette ouverture internationale aussi bien que par les différents échanges (Erasmus, Socrate, etc.) entre les universités, l'enseignement supérieur de masse lance de nouveaux défis. Des liens extrêmement souples ont été noués entre des universités de plusieurs pays du Nord et du Sud, depuis ceux, bilatéraux, entre individus de départements analogues à un niveau élémentaire, jusqu'aux réseaux multidisciplinaires. Mais il n'est pas inutile de rappeler ici que, si les pays du Nord sont tournés vers ces échanges, les pays du Sud, quant à eux, ont du mal à gérer financièrement ce genre d'initiatives, et font souvent appel aux États du Nord pour financer des recherches et des bourses de chercheurs.

Les acteurs de la recherche

Dans les contributions, nous pouvons déceler divers acteurs impliqués dans la recherche en éducation : les organismes étatiques, les universités et les centres de recherche indépendants, les ONG (nationales et internationales, religieuses et laïques), et les agences de coopération régionales et internationales. Ils ont été différemment abordés par les auteurs. Il est intéressant d'exposer quelques idées sur la recherche aux États-Unis d'Amérique, même si elle ne fait pas l'objet d'un article.

Les ONG américaines les plus importantes dans le domaine de la recherche en éducation sont les fondations d'envergure nationale Ford, Spencer et Fulbright, et d'autres. L'influence croissante des États-Unis dans le domaine de l'éducation s'exerce à la fois par le financement d'ONG latino-américaines (par exemple) par des ONG américaines (ainsi, Ford a financé l'ONG brésilienne Vargas), mais également par les agences de coopération régionales et internationales comme l'USAID et la Banque mondiale, entre autres. Les multinationales américaines comme Kellogg ou Microsoft financent également des projets de recherche en éducation liés ou non à leur domaine. Dans chaque État américain, de plus petites entrées sont impliquées dans des projets éducatifs locaux. Durant ces dernières années, les principaux centres urbains ont fait l'objet d'une attention particulière des chercheurs.

Aux États-Unis, les acteurs de la recherche se répartissent de la manière suivante : les organismes étatiques sont souvent chargés de l'information et de la documentation ; les universités s'occupent de la recherche théorique et les ONG se tournent vers les recherches appliquées et les recherches-actions. Les instituts de formation des enseignants, quant à eux, s'occupent surtout de la recherche appliquée. Ces recherches portent, pour l'essentiel, sur la formation professionnelle et continue des enseignants, et sur les tests de mesures des compétences scolaires. Notons également que, au sein des départements de psychologie et de sociologie des universités américaines, de multiples équipes de recherche travaillent à l'élaboration de thématiques théoriques comme le développement cognitif, l'éducation multiculturelle et l'utilisation de l'informatique dans l'enseignement.

Dans un rapport officiel de 1997 réalisé par l'Office of Educational Research

and Improvement (Robinson, 1998), l'agenda des priorités de la recherche en éducation a été établi autour de sept lignes directrices : l'apprentissage au cours de la petite enfance ; les acquisitions des élèves ; l'efficacité de l'enseignement ; le renforcement des établissements scolaires ; la diversité culturelle ; l'apprentissage extrascolaire ; et les compétences des adultes. Rappelons que la priorité accordée à la recherche en éducation a abouti à la création, au milieu des années 60, du système ERIC (Educational Resources Information Center) par l'Office de recherche en éducation (OERI) du Département américain de l'éducation. L'objectif actuel du système ERIC est de mettre à disposition des usagers (chercheurs, enseignants, parents et décideurs) la littérature produite sur l'éducation par l'intermédiaire de banques de données, de publications et par le biais d'autres services. Initialement, le système ERIC recensait en particulier la littérature produite par les différents services du Département américain de l'éducation. Toutefois, le champ d'ERIC a été étendu jusqu'à couvrir l'ensemble des publications relatives à l'éducation. Aujourd'hui, cet organisme collecte, analyse, répertorie, indexe, résume, annote et rend disponibles tous les documents produits par les sources publiques ou privées, locales et internationales.

Dans les années 90, la recherche en éducation aux États-Unis est tournée vers les nouvelles technologies de l'information. L'usage des ordinateurs s'est intensifié à la fois en milieu scolaire et en milieu familial. De plus, les CD-ROM et l'Internet offrent de nouvelles possibilités aux chercheurs par l'exploitation de vastes banques de données et par l'échange d'informations provenant du monde entier. Cet état de choses est bien représentatif des pays du Nord ; les pays du Sud offrent, pour leur part, des exemples contrastés, par exemple dans le domaine des conditions de travail.

Les conditions de travail

Si l'on compare les contributions qui proviennent de pays du Sud à celles du Nord, une chose saute immédiatement aux yeux : la recherche ne diffère pas tant par ses contenus que par les conditions de sa production et de sa diffusion. Nous ne saurons mieux illustrer ce fait qu'en citant un large extrait de la communication que le professeur Jean Tano avait présentée lors de la journée d'études de 1995. Et les conditions qu'il y décrit n'ont certes pas changé depuis !

Tano remarquait que, parmi les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal et le Togo pratiquent, à quelques variantes près, le même système éducatif, en particulier au niveau universitaire, qui est calqué sur le modèle français traditionnel. Les sciences de l'éducation sont enseignées surtout dans les institutions de formation des enseignants, qui ne pratiquent pas de recherche, sauf dans les écoles normales supérieures (ENS), où les enseignants-chercheurs suivent au moins la recherche nécessaire aux diplômes qui servent à leur promotion, ou une recherche sous mandat. Les sciences de l'éducation s'insèrent aussi dans les structures universitaires à Ouagadougou au Burkina Faso, à Abidjan en Côte d'Ivoire, au Togo et, depuis peu, à Dakar au Sénégal. Il faut relever que, dans certains cas (Burkina Faso, Togo), ces départements ne

possèdent pas de professeur de rang magistral, si bien qu'il est encore nécessaire de se rendre à l'étranger pour obtenir les diplômes supérieurs.

Ces pays d'Afrique de l'Ouest sont membres du Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (CAMES), une institution supranationale chargée de contrôler la promotion des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur. Ainsi, la poursuite des diplômes (maîtrise, DEA, doctorat d'université, doctorat d'Etat), au moyen de recherches et de publications, est la seule façon d'obtenir une promotion. Du moins, ce système assure la présence de recherche académique, même si elle doit se faire dans des conditions souvent très difficiles. Néanmoins, comme les résultats de presque toutes ces recherches sont rédigés dans des mémoires ou dans des thèses qui ne sont pas publiés, il ne peut en résulter ni une accumulation du savoir dans la région ni un échange avec l'extérieur. Ce fait est parfaitement illustré, dans ce numéro, par l'article de Mishra, dans lequel on constate, de façon frappante, que la plus grande partie des références utilisées proviennent de travaux non publiés. Le lecteur ne manquera pas d'être frustré par la difficulté d'accès à ce matériel, à moins d'entreprendre un tour des universités indiennes... Et encore, en Inde, il existe un assez grand nombre de revues et de centres de documentation, ce qui n'est pas le cas de l'Afrique.

Voici la description que Jean Tano faisait de la situation en Afrique de l'Ouest :

Que retenir de cette présentation sommaire de l'état des sciences de l'éducation et de la psychologie en Afrique de l'Ouest ? Au-delà des quelques différences que nous avons stigmatisées, nous pouvons relever des similitudes qui peuvent être regroupées sous trois chefs principaux : les ressources humaines, les moyens logistiques et le financement. D'abord, nous avons les ressources humaines, au double plan de la qualité et de la quantité : les politiques de recrutement pratiquées dans chacun de ces pays, en ce qui concerne, d'une manière générale, l'enseignement et la recherche scientifique, n'incitent guère à l'optimisme. Devant les difficultés économiques du moment, et à cause des différents plans d'austérité structuels imposés par les institutions financières internationales, ces pays ont procédé, à la fois, à une réduction des effectifs existants (par des mesures de mise à la retraite) et à la réduction des salaires. Ces deux effets conjugués ont fait que, d'une part, des enseignants-chercheurs expérimentés et de rang magistral sont remerciés sans qu'ils soient remplacés et, d'autre part, les postes budgétaires ouverts pour les nouveaux restent sans candidats. Par conséquent, alors que les effectifs étudiants croissent sans cesse, les effectifs enseignants-chercheurs diminuent régulièrement, ce qui affecte dangereusement les activités de recherche dans toutes les disciplines, notamment dans les sciences humaines et sociales.

Cette politique de l'urgence exclusive conduit à faire baisser le niveau de l'enseignement, et dégarnit, disloque ou fragilise les équipes de recherche. En effet, ce type de situation ou de choix dans les réductions des dépenses publiques, qui ont pour cible l'école, prépare, pour un avenir plus ou moins proche, la disparition de la recherche et pose, en corollaire, le problème même de l'existence de l'enseignement supérieur dans nos pays d'Afrique. Tout cela n'est pas fait non plus pour stimuler la recherche et apporter quelques solutions aux multiples maux de nos sociétés africaines.

Le second ordre de difficulté qui compromet les activités de recherche en Afrique de l'Ouest est relatif aux moyens logistiques. Il s'agit des structures de travail, de l'accès à la documentation et de la diffusion des informations. Les autorités politiques de ces pays ont,

en général, une attitude ambiguë à l'égard de ces disciplines, d'une part, qu'elles soupçonnent d'être à l'origine des troubles causés par les étudiants ou par la population et, d'autre part, face au développement économique dont elles ne voient pas l'intérêt pratique. Aussi, ces autorités ne sont-elles pas disposées à leur ouvrir des structures de travail. Elles ne sont pas, non plus, disposées à dégager des moyens susceptibles de faciliter l'accès à la documentation et à la diffusion des résultats des travaux de ces disciplines, réputées secondaires ou mireilles au développement tel que conçu ici. Or, étant donné la nature de la psychologie et des sciences de l'éducation, les chercheurs dans ces domaines ont besoin, peut-être encore plus que dans les sciences exactes, de confronter leurs résultats avec ceux de leurs homologues d'autres lieux ou d'autres continents, et de suivre l'évolution des théories et des techniques de recherche. Le handicap est tel que les chercheurs de ces pays d'Afrique sont obligés de se rendre physiquement et fréquemment dans les pays du Nord pour tenir, en quelques jours, ou quelques semaines, ou quelques mois de séjour, de procéder à une mise à jour de leurs informations. Bien souvent, et malheureusement, les moyens manquent pour assurer les frais de voyage et de séjour de ces chercheurs pleins de bonne volonté. Par ailleurs, les travaux effectués ne sont pas diffusés, faute de moyens. Pour unimaginable que cela puisse paraître, la diffusion des travaux ne dépasse guère la filière ou le laboratoire qui les a vus naître, et atteint, tout au plus, l'espace de la faculté, ou celui de l'université. Il est donc difficile de pratiquer en la matière des échanges interuniversitaires, d'abord Sud-Sud, ensuite Sud-Nord. Les quelques rares travaux diffusés à l'extérieur le sont, d'une part, grâce à des relations personnelles et, d'autre part, grâce aux organismes extérieurs qui ont financé ces travaux. Ainsi, une quantité impressionnante de données plus ou moins intéressantes groupées sur les bureaux des chercheurs qui ont dirigé ces études, qui, dès lors, demeureront superbement ignorées de la communauté scientifique, faute des moyens et des structures qui permettraient de financer, tant soit peu, leur diffusion.

Cette limitation matérielle nous fait aborder enfin le troisième ordre de difficulté, qui a trait au financement. Dans les pays du Nord, en général, la recherche a trois grandes sources de financement : l'Etat, les entreprises privées, ou parapubliques, et les fondations. Dans nos pays, dans le meilleur des cas, il y a seulement l'Etat qui finance la recherche. Or, comme nous l'avons dit plus haut, à cause des préjugés dont sont victimes la psychologie et les sciences de l'éducation auprès des pouvoirs publics, mais aussi par les pressions qui exercent les bailleurs de fonds, l'Etat n'est pas à même d'octroyer des moyens financiers à ce type de recherche. En résumé, disons que la recherche en psychologie et en sciences de l'éducation, dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, a encore besoin de grands moyens et de beaucoup d'imagination si l'on veut qu'elle soit entreprise et diffusée, à l'image, tant soit peu, du mouvement général pratiqué et entretenu dans les pays du Nord.

La situation décrite par Tano reflète bien les difficultés des pays du Sud, comme le relèvent Mishra au sujet de l'Inde, Serpell parlant de l'Afrique, et Pérez et Akkari quant à l'Amérique latine. Le clivage Nord-Sud demeure réel dans la recherche en éducation, malgré plusieurs initiatives qui permettent de briser ces différences.

Note

- Si le lecteur le désire, il peut consulter, entre autres, le recueil de textes dirigé par R. Hofstetter et B. Schneawly, 1998.